

avec le ministère, qui bénéficie de leurs services aux endroits où il ne dispose pas de facilités. Le reste du personnel du ministère s'occupe des autres divisions: application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, Division des services de bien-être des anciens combattants, Commission canadienne des pensions, Commission des allocations aux anciens combattants, Administration générale, etc.

Le ministère compte 17 bureaux régionaux (non compris un à Terre-Neuve qui était en voie d'organisation en 1949) et deux bureaux sous-régionaux au Canada et maintient aussi un bureau régional à Londres. L'Office de l'établissement agricole des anciens combattants a aussi des bureaux régionaux aux endroits les plus favorables. Des fonctionnaires ambulants du bien-être attachés à ces bureaux s'emploient à aider les anciens combattants à bénéficier des droits et privilèges que leur accorde le ministère.

## Section 2.—Indemnités de licenciement et crédits de réadaptation

Le montant dépensé en indemnités en vertu de la loi sur les indemnités de service de guerre accuse une baisse considérable du 31 mars 1948 au 31 mars 1949. La plus grande partie des versements faits au cours de cette année financière intéresse des anciens combattants admissibles en vertu de la loi sur les prestations aux anciens combattants alliés.

### 1.—Indemnités versées en vertu de la loi sur les indemnités de service de guerre, années terminées le 31 mars 1945-1949

Année et service	Marine	Armée	Aviation	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>1945—<sup>1</sup></b>				
Forces.....	973,957	14,663,621	3,468,852	19,106,430
Services auxiliaires.....	—	—	—	—
<b>1945-1946—</b>				
Forces.....	27,277,981	121,003,583	64,157,015	212,438,579
Services auxiliaires.....	180	58,646	36,115	94,941
<b>1946-1947—</b>				
Forces.....	17,766,165	170,585,767	32,926,652	221,278,584
Services auxiliaires.....	730	327,176	121,253	449,159
<b>1947-1948—</b>				
Forces.....	891,968	11,191,667	1,310,435	13,394,070
Services auxiliaires.....	—	309,823	Cr. 5,198 <sup>2</sup>	304,625
<b>1948-1949—</b>				
Forces.....	140,907	589,132	226,685	956,724
Services auxiliaires.....	—	35,563	—	35,563
<b>Totaux.....</b>	<b>47,051,888</b>	<b>318,764,978</b>	<b>102,241,809</b>	<b>468,058,675</b>

<sup>1</sup> Janvier, février et mars seulement.

<sup>2</sup> Ce crédit provient d'un ajustement comptable de 1946 à 1948

**Crédits de réadaptation.**—Durant l'année financière 1948-1949 le montant de crédits de réadaptation autorisé dépassait légèrement 35 millions de dollars, ou à peu près la moitié du montant de 1947-1948. Plus de 78 p. 100 du total des crédits de réadaptation autorisés jusqu'au 31 mars 1949 porte sur des logis d'anciens combattants.

Jusqu'au 31 mars 1949, 957,964 comptes de crédits de réadaptation ont été ouverts, dont 568,445 ont été fermés sous bénéfice d'une autorisation permettant d'en utiliser tout le montant. Outre les \$230,186,919 autorisés pour les fins indiquées